



## Assemblée Générale du 22 novembre 2014 RAPPORT MORAL

Notre dernière AG date du 18 novembre 2013, aujourd'hui, nous entrons dans notre 3<sup>e</sup> année.

**Notre chef de chœur** : Nous avons beaucoup progressé grâce à Eve-Maria SIMON

**Répertoire mixte** : classique / contemporain et chansons (traditionnelles, musique du monde..).

**Répétitions** : Chaque lundi de 19h00 à 21h00. Le premier cours d'essai est gratuit.

**Lieu** : la mairie met un local à notre disposition depuis janvier 2013. Nous avons cette année réintégré la salle vidéo de l'école Saint Roch que nous avons déjà occupé de janvier à juin 2013. A la rentrée de septembre nous avons disposé de la salle Gilardi.

Nous avons un site internet où sont mises en ligne les partitions. Nous disposons d'une adresse mail <http://www.biotenchantant.fr/>

Contact : [biotenchantant@gmail.com](mailto:biotenchantant@gmail.com)

### RETROSPECTIVE DE L'ANNEE ECOULEE

- **Les moments forts de l'an passé :**

Le concert de carnaval à l'église le 16 février 2013 – avec un répertoire classique essentiellement autour d'Offenbach et chansons avec l'appui de Jean Baptiste Nirascou au piano  
– suivi d'un Goûter à la salle des associations – un grand moment de convivialité – photos sur le site et enregistrement

La fête de la musique le 21 juin au jardin avec l'appui d'Henri d'un guitariste et une nouvelle chanson de Sam.

- La fête de la Saint Jean sans compter ses dégâts collatéraux pour les sauteuses de feu...

- **Depuis la rentrée de septembre le rythme s'accélère avec :**

La fête des associations le 28 septembre : nous y avons tenu un stand et nous avons chanté à saint Philippe et au village.

Le festival des chœurs dimanche 12 octobre

#### En projet :

Nous prévoyons faire une répétition « de Noël » le 22 décembre

Le concert de carnaval à l'église le 22 février

La fête de la musique en juin

Le festival des chœurs en octobre

- **Les effectifs 2013 / 2014 :**

**Les effectifs** : L'année dernière nous avons fini l'année avec 38 membres.

Eve a accepté que nous ouvrions les effectifs. Nous étions 42 au 30 septembre

## LES DECISIONS POUR 2014 / 2015

### 1 - Fixer les cotisations :

La première année 2012 / 2013, la cotisation (ou droit d'entrée) à l'association qui était de 15 €. Elle est passée à **10 €** sur l'exercice 2013/2014.

Le bureau vous propose de ne pas la toucher pour l'année 2014/2015.

**VOTE / accord à l'unanimité**

### 2- Fixer le tarif des cours :

Nous avons baissé les tarifs des cours l'année dernière en raison de l'augmentation du nombre de nos membres.

Nous avons pu augmenter le nombre des répétitions et augmenter Eve de 2 € de l'heure donc de 4€ par répétition (74€), dans la mesure où elle a un groupe beaucoup plus important à gérer.

Ainsi les tarifs des cotisations ont évolué de la façon suivante :

2012 / 2013 : base effectifs de 20 membres : Tarifs annuels 134 € soit 3 fois 45 €

2013/ 2014 : base effectif de 35 membres : tarifs annuels 115 € 3 fois 38 €

2014/ 2015 : base effectifs 40 membres :

Vu le programme nous avons au choix :

- Soit maintien de la cotisation à **115 € soit 3 X 38 €** en raison du nombre de répétitions qui augmente avec le nombre des manifestations
- Soit baisse de à **105 € soit 3 x 35 €**

**VOTE / accord pour le maintien des tarifs à 115 € l'année à l'unanimité**

### 3- Compléter notre bureau :

Notre PV **Jean-Claude Lombard** ne souhaitant pas continuer sa mission.

Candidature de **Jean-Pierre Vezzone** au poste de Vice-président

**VOTE (après accord pour qu'il se fasse à main levée) / accord à l'unanimité**

Le Bureau se compose donc de :

Présidente : <b>Véronique Lemarchand</b>	Vice-président : <b>Jean-Pierre Vezzone</b>
Secrétaire : <b>Martine Lavoué</b>	Secrétaire adjointe : <b>Anne Hubert</b>
Trésorière : <b>Michele Lucas</b>	Trésoriers adjoints : <b>Jean-Pierre Vallauray</b> et <b>Jacqueline Alunno</b>

**Projet annexes** : relancer le projet d'aller chanter dans les établissements de personnes âgées de Biot

**Tenues de concert** : Marie-Noëlle Artière est désignée pour regrouper les propositions et nous les présenter dans les semaines qui viennent.

**Débat et vote sur le rapport moral 2013 / 2014 -VOTE / accord à l'unanimité**

**Débat et vote sur le rapport financier VOTE / accord à l'unanimité**